

FRC. 4' 30712

C68
FRC
24910

CONVENTION NATIONALE.

R A P P O R T

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC;

Par le Citoyen SAINT-JUST.

*Séance du 19 du premier mois, l'an second de la
République.*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Pourquoi faut-il, après tant de lois & tant de soins ;
appeler encore votre attention sur les abus du gouverne-
ment en général, sur l'économie & les subsistances ? Votre
sagesse & le juste courroux des patriotes n'ont pas encore

A

THE NEWBERY
LIBRARY

vaincu la malignité qui , par-tout , combat le peuple & la révolution : les lois sont révolutionnaires , ceux qui les exécutent ne le sont pas.

Il est temps d'annoncer une vérité qui , désormais , ne doit plus sortir de la tête de ceux qui gouverneront : la République ne sera fondée , que quand la volonté du souverain comprimera la minorité monarchique , & régnera sur elle par droit de conquête. Vous n'avez plus rien à ménager contre les ennemis du nouvel ordre de choses , & la liberté doit vaincre à tel prix que ce soit.

Votre comité de salut public , placé au centre de tous les résultats , a calculé les causes des malheurs publics ; il les a trouvées dans la foiblesse avec laquelle on exécute vos décrets , dans le peu d'économie de l'administration , dans l'instabilité des vues de l'État , dans la vicissitude des passions qui influent sur le gouvernement.

Il a donc résolu de vous exposer l'état des choses , & de vous présenter les moyens qu'il croit propres à consolider la révolution , à abattre le fédéralisme , à soulager le peuple & lui procurer l'abondance , à fortifier les armées , à nettoyer l'État des conjurations qui l'infestent.

Il n'y a point de prospérité à espérer , tant que le dernier ennemi de la liberté respitera. Vous avez à punir non-seulement les traîtres , mais les indifférens même ; vous avez à punir quiconque est passif dans la République , & ne fait rien pour elle. Car depuis que le peuple français a manifesté sa volonté , tout ce qui lui est opposé est hors le souverain : tout ce qui est hors le souverain est ennemi.

Si les conjurations n'avoient point troublé cet empire

3

si la patrie n'avoit pas été mille fois victime des lois indulgentes , il seroit doux de régir par des maximes de paix & de justice naturelle : ces maximes sont bonnes entre les amis de la liberté ; mais entre le peuple & ses ennemis , il n'y a plus rien de commun que le glaive. Il faut gouverner par le fer ceux qui ne peuvent l'être par la justice : il faut opprimer les tyrans.

Vous avez eu de l'énergie ; l'administration publique en a manqué. Vous avez désiré l'économie ; la comptabilité n'a point secondé vos efforts. Tout le monde a pillé l'État. Les généraux ont fait la guerre à leur armée ; les possesseurs des productions & des denrées , tous les vices de la monarchie enfin , se sont ligués contre le peuple & vous.

Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux , c'est son gouvernement ; le vôtre vous a fait constamment la guerre avec impunité.

Nos ennemis n'ont point trouvé d'obstacles à ourdir les conjurations. Les agens choisis sous l'ancien ministère , les partisans des royalistes , sont les complices nés de tous les attentats contre la patrie. Vous avez eu peu de ministres patriotes ; c'est pourquoi tous les principaux chefs de l'armée & de l'administration , étrangers au peuple , pour ainsi dire , ont constamment été livrés aux desseins de nos ennemis.

Le peuple se trompe , il se trompe moins que les hommes. Le généralat est sans sympathie avec la nation , parce qu'il n'émane ni de son choix ni de celui de ses représentans ; il est moins respecté du soldat ; il est moins recommandable , par l'importance du choix ; la discipline en souffre , & le généralat appartient encore à la nature de la monarchie.

Il n'est peut-être point de commandant militaire qui ne fonde, en secret, sa fortune sur une trahison en faveur des rois. On ne sauroit trop identifier les gens de guerre au peuple & à la patrie.

Il en est de même des premiers agens du gouvernement; c'est une cause de nos malheurs, que le mauvais choix des comptables: on achète les places, & ce n'est pas l'homme de bien qui les achète. Les intrigans s'y perpétuent: on chasse un frippon d'une administration, il entre dans une autre.

Le gouvernement est donc une conjuration perpétuelle contre l'ordre présent des choses. Six ministres nomment aux emplois; ils peuvent être purs, mais on les sollicite; ils choisissent aveuglément; les premiers, après eux, sont sollicités; & choisissent de même; ainsi le gouvernement est une hiérarchie d'erreurs & d'attentats.

Les ministres avouent qu'ils ne trouvent plus qu'inertie & insouciance au-delà de leurs premiers & seconds subordonnés.

Il est possible que les ennemis de la France fassent occuper en trois mois tout votre gouvernement par des conjurés. En entre-t-il trois en place, ceux-ci en placent six; & si dans ce moment on examinoit avec sévérité les hommes qui administrent l'état, sur 30 mille qui sont employés, il en est peut-être fort peu à qui le peuple donneroit sa voix.

Citoyens, tous les ennemis de la République sont dans son gouvernement. En vain vous vous consumez dans cette enceinte à faire des lois; en vain votre comité; en vain quelques ministres vous secondent, tout conspire contre eux & vous.

Nous avons reconnu que des agens de l'administration des hôpitaux ont fourni, depuis six mois, des farines aux rebelles de la Vendée.

Les riches le sont devenus davantage depuis les taxes, faites sur-tout en faveur du peuple; elles ont doublé la valeur de leurs trésors; elles ont doublé leurs moyens de séduction.

Les hommes opulens contribuent, n'en doutez pas, à soutenir la guerre. Ce sont eux qui par-tout sont en concurrence avec l'état dans ses achats. Ils déposent leurs fonds entre les mains des administrations infidèles, des commissionnaires, des courtiers: le gouvernement est liégué avec eux. Vous poursuivez les accapareurs: vous ne pouvez poursuivre ceux qui achètent en apparence pour les armées.

Il faut du génie pour faire une loi prohibitive, à laquelle aucun abus n'échappe: les voleurs que l'on destitue placent les fonds qu'ils ont volés entre les mains de ceux qui leur succèdent. La plupart des hommes, déclarés suspects, ont des mises dans les fournitures. Le gouvernement est la caisse d'assurance de tous les brigandages & de tous les crimes.

Tout se tient dans le gouvernement; le mal dans chaque partie influe sur le tout. La dissipation du trésor public a contribué au renchérissement des denrées & au succès des conjurations, voici comment:

Trois milliards, volés par les fournisseurs & par les agens de toute espèce, sont aujourd'hui en concurrence avec l'état dans les acquisitions; avec le peuple, sur les marchés & sur les comptoirs des marchands; avec les soldats, dans les garnisons; avec le commerce chez l'étranger. Ces trois milliards fermentent dans la Répu-

blique. Ils recrutent pour l'ennemi ; ils corrompent les généraux ; ils achètent les emplois publics ; ils séduisent les juges & les magistrats , & rendent le crime plus fort que la loi. Ceux qui se sont enrichis veulent s'enrichir davantage ; celui qui desire le nécessaire est patient ; celui qui desire le superflu est cruel. De là , les malheurs du peuple dont la vertu reste impuissante contre l'activité de ses ennemis.

Vous avez porté des lois contre les accapareurs ; ceux qui devoient faire respecter les lois accaparent : ainsi les consuls *Papius & Pompæus*, tous deux célibataires , firent des lois contre le célibat.

Personne n'est sincère dans l'administration publique. Le patriotisme est un commerce des lèvres ; chacun sacrifie tous les autres & ne sacrifie rien de son intérêt.

Vous avez beaucoup fait pour le peuple, en ôtant dix-huit cents millions de la circulation , vous avez diminué les moyens de tourmenter la patrie ; mais depuis les taxes , ceux qui avoient des cap taux ont vu doubler au même instant ces capitaux , comme je l'ai dit ; il est donc nécessaire que vous chargiez l'opulence des tributs , il est nécessaire que vous établissiez un tribunal , pour que tous ceux qui ont manié depuis 4 ans les deniers de la République, y rendent compte de leur fortune. Cette utile censure écartera les fripons des emplois. Le trésor public doit se remplir des restitutions des voleurs , & la justice doit régner à son tour après l'impunité.

Alors , quand vous aurez coupé la racine du mal & que vous aurez appauvri les ennemis du peuple , ils n'entreront plus en concurrence avec lui : alors vous dépenserez beaucoup moins pour l'équipement & l'entretien

des armées : alors le peuple indigent ne sera plus humilié par la dépendance où il est du riche. Le pain que donne le riche est amer, il compromet la liberté ; le pain appartient, de droit, au peuple, dans un Etat sagement réglé.

Mais si au lieu de rétablir l'économie & de pressurer les traîtres, si au lieu de leur faire payer la guerre, vous faites des émissions d'assignats pour les enrichir encore davantage, vous ajouterez de plus en plus aux moyens qu'ont vos ennemis de vous nuire.

Il faut dire la vérité toute entière. Les taxes sont nécessaires à cause des circonstances ; mais si les émissions d'assignats continuent, & si les assignats émis restent en circulation, le riche qui a des épargnes se mettra encore en concurrence avec le peuple, avec l'agriculture, avec les arts utiles pour leur ravir les bras qui leur sont nécessaires.

Le cultivateur abandonnera sa charrue, parce qu'il gagnera davantage à servir l'homme opulent. Vous aurez taxé les produits, on vous enlèvera les bras qui produisent, & si les produits sont plus rares, le riche saura bien se les procurer & la disette peut aller à son comble.

Orsqu'on a taxé les denrées au tiers, au quart, à moitié du prix où elles étoient auparavant, il faut ôter de la circulation le tiers, le quart, la moitié du signe ou de la monnoie.

C'est au riche dont les taxes doublent le revenu, à rendre à la patrie une portion de ce revenu proportionné au bénéfice des taxes.

L'un des meilleurs moyens de faire baisser les denrées & de diminuer l'excès des fortunes est de forcer celui qui a trop à l'économie.

Ces vérités simples doivent être saisies de tout le monde ; elles appartiennent davantage au cœur qu'à l'esprit.

Il y a quelques rapports particuliers sous lesquels vous devez envisager les monnoies dans les circonstances présentes , tout ayant prodigieusement renchéri depuis les ventes de 1790 & 1791, qui ont été les plus rapides ; les annuités & les intérêts qu'on vous paie aujourd'hui ne répondent plus à la valeur actuelle du signe, & l'état a perdu moitié sur la vente des terres.

Jé ne fais point ces réflexions pour alarmer les acquéreurs quelles que soient les pertes qu'a faites l'état ; la perte du crédit national seroit plus grande encore & la probité du peuple Français garantit l'aliénation des domaines publics.

Ainsi tout concourt à vous prouver que vous devez imposer les riches, établir une sèvere économie & poursuivre rigoureusement tous les comptables, afin de ne pas perdre sur la valeur des intérêts & des annuités.

Ces moyens sont simples, ils sont dans la nature même des choses, & sont préférables aux systèmes dont la République est inondée depuis quelque temps.

Votre comité de salut public a pensé que l'économie & la sévérité étoient dans ce moment le meilleur moyen de faire baisser les denrées : on lui a présenté des projets d'emprunts, de banques & d'agiotages de toute espèce, & sur les monnoies & sur les subsistances ; il les a

rejetés comme des inspirations de l'avarice ou de l'étranger. Notre principe doit être de diminuer la masse des assignats, par le brûlement seul.

Jetons un coup d'œil sur le commerce & sur le change.

Je parlerois ici de la politique & du commerce de l'Europe, si je n'avois un rapport particulier à vous faire sur les Colonies.

Je ne parlerai donc point ici des vues commerciales qui conviennent à la République. Je ne veux parler du commerce que dans son rapport avec la crise où nous sommes.

Beaucoup de denrées sont devenues rares; ce sont celles que ne produit point notre pays, ces denrées pourront devenir plus rares encore par la difficulté de s'en procurer. Il n'y a plus de changes, mais il vaut mieux se passer de denrées de luxe, que de courage & de vertu.

Il sera nécessaire que votre comité de commerce examine si toutes les denrées de première nécessité que produit le sol de la République, sont en proportion avec les besoins du peuple, car rien ne supplée à la disette absolue.

Tout le commerce de l'Europe languit; nos ennemis sont punis eux-mêmes, semblables à l'abeille qui perd la vie en nous piquant de son aiguillon. Il s'est fait mille banqueroutes à Londres depuis la guerre. Aussitôt que le gouvernement anglais connoît un riche, il le fait Lord. Son dessein en cela est de fortifier le patriciat & la monarchie; mais ce moyen ruine le commerce, & s'il se trouve quelques hommes de courage dans la

Rapport, par le citoyen Saint-Just.

A 5

chambre des communes , elle abolira peut-être bientôt celle des paires & le trône , aidée par la misère publique & le ressentiment du commerce.

Nos mœurs présentes nous font souffrir avec joie des privations. Il n'en est pas de même dans les monarchies qui nous font la guerre : elles sont toutes ébranlées par les cris des peuples.

Les denrées ont encore renchéri par la difficulté des charrois , & la cherté des fourrages & des chevaux ; les chemins sont ruinés pour la plupart.

Votre comité avoit eu l'idée d'employer les hommes justement suspects à les rétablir , à percer les canaux de Saint-Quentin & d'Orléans , à transporter les bois de la Marine , à nettoyer les fleuves. Ce seroit le seul bien qu'ils auroient fait à la patrie : c'est à vous de peser cette idée dans votre sagesse. Dans une République il n'y a point de considération qui doive prévaloir sur l'utilité commune ; il seroit juste que le peuple régnaît à son tour sur ses oppresseurs , & que la sueur baignât l'orgueil de leur front.

Les différentes lois que vous portâtes autrefois sur les subsistances auroient été bonnes si les hommes n'avoient pas été mauvais.

Lorsque vous portâtes la loi du *maximum* , les ennemis du peuple , plus riches que lui , achetèrent au-dessus du *maximum*.

Les marchés cessèrent d'être fournis par l'avarice de ceux qui vendoient : le prix de la denrée avoit baissé , mais la denrée fut rare.

Les commissionnaires d'un grand nombre de communes achetèrent en concurrence, & comme l'inquiétude se nourrit & se propage d'elle-même, chacun voulut avoir des magasins, & prépara la famine pour s'en préserver.

Les départemens fertiles furent inondés de commissions; tout fut arrêté: on acheta même pour le duc d'Yorck; on a vu des commissionnaires porteurs de guinées.

L'administration des subsistances militaires, & le peuple obligés d'acheter au *maximum*, ne trouvèrent que ce que la pudeur du crime & de l'intérêt n'avoit point osé vendre à plus haut prix.

Ainsi, nos ennemis ont tiré avantage de nos lois même, & les ont tournées en leur faveur.

Votre comité de Salut public a pensé que vous deviez réprimer fortement cette concurrence établie entre le peuple & ses ennemis, & soumettre les commissions ou réquisitions à un *visa*, par le moyen duquel les agens mal intentionnés seroient reconnus, & les réquisitions organisées.

Dans les circonstances où se trouve la République, la Constitution ne peut être établie; on l'immoleroit par elle-même. Elle deviendrait la garantie des attentats contre la liberté, parce qu'elle manqueroit de la violence nécessaire pour les réprimer. Le gouvernement présent est aussi trop embarrassé. Vous êtes trop loin de tous les attentats; il faut que le glaive des lois se promène par-tout

avec rapidité, & que votre bras soit par-tout présent pour arrêter le crime.

Vous devez vous garantir de l'indépendance des administrations, diviser l'autorité, l'identifier au mouvement révolutionnaire & à vous, & la multiplier.

Vous devez resserrer tous les nœuds de la responsabilité, diriger le pouvoir souvent terrible pour les patriotes, & souvent indulgent pour les traîtres; tous les devoirs envers le peuple sont méconnus, l'insolence des gens en place est insupportable, les fortunes se font avec rapidité.

Il est impossible que les lois révolutionnaires soient exécutées, si le gouvernement lui-même n'est constitué révolutionnairement.

Vous ne pouvez point espérer de prospérité si vous n'établissez un gouvernement qui, doux & modéré envers le peuple, sera terrible envers lui-même par l'énergie de ses rapports; ce gouvernement doit peser sur lui-même & non sur le peuple. Toute injustice envers les citoyens, toute trahison, tout acte d'indifférence envers la patrie, toute mollesse, y doit être souverainement réprimé.

Il faut y préciser les devoirs, y placer par-tout le glaive à côté de l'abus, en sorte que tout soit libre dans la République, excepté ceux qui conjurent contre elle & qui gouvernent mal.

Les conjurations qui ont déchiré depuis un an la République, nous ont averti que le gouvernement avoit conspiré sans cesse contre la patrie; l'éruption de la Vendée s'est accrue sans qu'on en arrêtât les progrès: Lyon, Bor-

deaux, Toulon, Marseille, se sont révoltés, se sont vendus sans que le gouvernement ait rien fait pour prévenir ou pour arrêter le mal.

Aujourd'hui que la République a douze cens mille hommes à nourrir, des rebelles à soumettre & le peuple à sauver, aujourd'hui qu'il s'agit de prouver à l'Europe qu'il n'est point en son pouvoir de rétablir chez nous l'autorité d'un seul; vous devez rendre le gouvernement propre à vous seconder dans vos desseins, propre à l'économie & au bonheur public.

Vous devez mettre en sûreté les rades; construire promptement de nombreux vaisseaux, remplir le trésor public, ramener l'abondance, approvisionner Paris comme en état de siège jusqu'à la paix; vous devez tout remplir d'activité, rallier les armées au peuple & à la Convention nationale.

Il n'est pas inutile non plus que les devoirs des représentans du peuple auprès des armées leur soient sérieusement recommandés. Ils y doivent être les pères & les amis du soldat. Ils doivent coucher sous la tente, ils doivent être présens aux exercices militaires, ils doivent être peu familiers avec les généraux, afin que le soldat ait plus de confiance dans leur justice & leur impartialité, quand il les aborde. Le soldat doit les trouver jour & nuit prêts à l'entendre. Les représentans doivent manger seuls. Ils doivent être frugales & se souvenir qu'ils répondent du salut public, & que la chute éternelle des rois est préférable à la mollesse passagère.

Ceux qui font des révolutions dans le monde, ceux qui veulent faire le bien ne doivent dormir que dans le tombeau.

Les représentans du peuple dans les camps, doivent y

vivre comme Annibal avant d'arriver à Capoue, & comme Mithridate, ils doivent savoir, si je puis ainsi parler, le nom de tous les soldats : ils doivent poursuivre toute injustice, tout abus, car il s'est introduit de grands vices dans la discipline de nos armées : on a vu des bataillons de l'armée du Rhin demander l'aumône dans les marchés : un peuple libre est humilié de ces indignités, ils meurent de faim ceux qui ont respecté les dépouilles de la Belgique !

Un soldat malheureux est plus malheureux que les autres hommes ; car pourquoi combat-il, s'il n'a rien à défendre qu'un gouvernement qui l'abandonne ; & le caractère des chefs est peu propre à lui faire supporter les maux. Il est peu de grandes âmes à la tête des armées pour les enivrer, leur inspirer l'amour de la gloire, l'orgueil national & le respect de la discipline qui fait vaincre ; il n'y avoit eu jusqu'à présent à la tête de vos armées que des imbecilles & des frippons. Votre comité de Salut public a épuré les états-majors, mais on peut reprocher encore à tous les officiers l'inapplication au service ; ils étudient peu l'art de vaincre, ils se livrent à la débauche, ils s'absentent des corps aux heures d'exercice & de combat, ils commandent avec hauteur & conséquemment avec foiblesse. Le vétérans rit sous les armes de la sottise de celui qui le commande, & voilà comment nous éprouvons des revers.

Il nous a manqué jusqu'aujourd'hui des institutions & des lois militaires conformes au système de la République qu'il s'agit de fonder. Tout ce qui n'est point nouveau dans un temps d'innovation est pernicieux. L'art militaire de la monarchie ne nous convient plus, ce sont d'autres hommes & d'autres ennemis, la puissance des

peuples, leurs conquêtes, leur splendeur politique & militaire dépendent d'un point unique, d'une seule institution forte. Ainsi, les Grecs doivent leur gloire militaire à la *Phalange*; les Romains à la *Légion*, qui vainquit la phalange. Il ne faut pas croire que la phalange & la légion soient les simples dénominations des corps composés d'un certain nombre d'hommes; elles désignent un certain ordre de combattre, une constitution militaire.

Notre nation a déjà un caractère; son système militaire doit être autre que celui de ses ennemis; or, si la nation Française est terrible par sa fougue, son adresse, & si ses ennemis sont lourds, froids & tardifs, son système militaire doit être impétueux.

Si la nation Française est pressée dans cette guerre par toutes les passions fortes & généreuses, l'amour de la liberté, la haine des tyrans & de l'oppression; si au contraire, ses ennemis sont des esclaves mercenaires, automates sans passions; le système de guerre des armes françaises doit être l'ordre du choc.

Le même esprit d'activité doit se répandre dans toutes les parties militaires; l'administration doit seconder la discipline.

L'administration des armées est pleine de brigands; on vole les rations des chevaux, les bataillons manquent de canons ou de chevaux, pour les traîner, on n'y reconnoît point de subordination parce que tout le monde vole & se méprise.

Il est temps que vous remédiez à tant d'abus, si vous voulez que la République s'affermisse; le gouvernement ne doit pas être seulement révolutionnaire contre l'aris-

tracatie, il doit l'être contre ceux qui volent le soldat ; qui dépravent l'armée par leur insolence, & qui, par la dissipation des deniers publics, rameneroient le peuple à l'esclavage, & l'empire à sa dissolution par le malheur. Tant de maux ont leur source dans la corruption des uns & dans la légèreté des autres.

Il est certain que dans les révolutions, comme il faut combattre la résistance des uns, la paresse des autres pour le changement, la superstition de ceux-ci pour l'autorité détruite, l'ambition & l'hypocrisie de ceux-là ; le gouvernement nouveau s'établit avec difficulté, & ce n'est qu'avec peine qu'il forme son plan & ses maximes ; il demeure long-temps sans résolutions bien décidées ; la liberté a son enfance, on n'ose gouverner ni avec vigueur ni avec faiblesse, parce que la liberté vient par une fatale anarchie, & que l'esclavage rentre souvent avec l'ordre absolu.

Pendant l'ennemi redouble d'efforts & d'activité ; il ne nous fait point la guerre dans l'espérance de nous vaincre par les armes, mais il nous la fait pour énerver le gouvernement & empêcher qu'il ne s'établisse ; il nous la fait pour verser le sang des défenseurs de la liberté ; & en diminuer le nombre, afin qu'après la mort de tous les hommes ardents, ils capitulent avec les lâches qui les attendent. Il a péri cent mille patriotes depuis un an : plaie éouventable pour la liberté ! notre ennemi n'a perdu que des esclaves ; les épidémies & les guerres fortifient l'autorité des rois.

Il faut donc que notre gouvernement regagne d'un côté ce qu'il a perdu de l'autre. Il doit mettre tous les ennemis de la liberté dans l'impossibilité de lui nuire à mesure que les gens de bien périssent. Il faut faire la

guerre avec prudence & ménager notre sang, car on n'en veut qu'à lui; l'Europe en a soif. Vous avez cent mille hommes dans le tombeau qui ne défendent plus la liberté.

Le gouvernement est leur assassin; c'est le crime des uns, c'est l'impuissance des autres & leur incapacité.

Tous ceux qu'emploie le gouvernement sont paresseux; tout homme en place ne fait rien lui-même & prend des agens secondaire, le premier agent secondaire a les siens, & la République est en proie à 20 mille fols qui la corrompent, qui la combattent, qui la seignent.

Vous devez diminuer par-tout le nombre des agens, afin que les chefs travaillent & pensent.

Le ministère est un monde de papier; je ne fais point comment Rome & l'Égypte se gouvernoient sans cette ressource, on pensoit beaucoup, on écrivoit peu. La prolixité de la correspondance & des ordres du gouvernement est une marque de son inertie, il est impossible que l'on gouverne sans laconisme. Les représentans du peuple, les généraux, les administrateurs, sont environnés de bureaux comme les anciens hommes de Palais, il ne se fait rien & la dépense est pourtant énorme. Les bureaux ont remplacé le monarchisme, le démon d'écrire nous fait la guerre & l'on ne gouverne point.

Il est peu d'hommes à la tête de nos établissemens, dont les vues soient grandes & de bonne-foi; le service public, tel qu'on le fait, n'est pas vertu, il est métier.

Tout enfin a concouru au malheur du peuple & à la disette. L'aristocratie, l'avarice, l'inertie, les voleurs, la mauvaise méthode. Il faut donc rectifier le gouvernement tout entier pour arrêter l'impulsion que nos ennemis

s'efforcent de lui donner vers la tyrannie; quand tous les abus seront corrigés, la compression de tout mal amenera le bien, on verra renaître l'abondance d'elle-même.

J'ai parcouru rapidement la situation de l'état, ses besoins & ses maux, c'est à votre sagesse de faire le reste; c'est au concours de tous les talens à étendre les vues du comité de salut-public, il m'a chargé de vous présenter les mesures suivantes de gouvernement.

D É C R E T.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de Salut public, décrète ce qui suit :

Du Gouvernement.

ART. I. Le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix.

II. Le conseil-exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués, sont placés sous la surveillance du comité de Salut public, qui en rendra compte tous les huit jours à la Convention.

III. Toute mesure de sûreté doit être prise par le conseil-exécutif-provisoire, sous l'autorisation du comité qui en rendra compte à la Convention.

IV. Les lois révolutionnaires doivent être exécutées rapidement. Le gouvernement correspondra immédiatement avec les districts dans les mesures de salut public.

V. Les généraux en chef seront nommés par la Convention nationale, sur la présentation du comité de Salut public.

VI. L'inertie du gouvernement étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des lois & des mesures de salut public, seront fixes. La violation des délais sera punie comme un attentat à la liberté.

Substances.

VII. Le tableau des productions en grains de chaque district, fait par le comité de Salut public, sera imprimé & distribué à tous les membres de la Convention, pour être mis en action, sans délai.

VIII. Le nécessaire de chaque département sera évalué par approximation & garanti. Le superflu sera soumis aux réquisitions.

IX. Le tableau des productions de la République sera adressé aux représentans du Peuple, aux ministres de la marine & de l'intérieur, aux administrateurs des subsistances. Ils devront requérir dans les arrondissemens qui leur auront été assignés. Paris aura un arrondissement particulier.

X. Les réquisitions pour le compte des départemens stériles, seront autorisées & réglées par le conseil - exécutif provisoire.

XI. Paris sera approvisionné au premier de mars pour une année.

Sûreté - générale.

XII. La direction & l'emploi de l'armée révolutionnaire seront incessamment réglés, de manière à comprimer les contre-révolutionnaires. Le comité de Salut public en présentera le plan.

XIII. Le conseil enverra garnison dans les villes où il se fera élevé des mouvemens contre-révolutionnaires. Les garnisons seront payées & entretenues par les riches de ces villes, jusqu'à la paix.

Finances.

XIV. Il sera créé un tribunal & un juré de comptabilité. Ce tribunal & ce juré seront nommés par la Convention nationale. Il sera chargé de poursuivre tous ceux qui ont manié les deniers publics depuis la révolution, & de leur demander compte de leur fortune. L'organisation de ce tribunal est renvoyée au comité de législation.